

PROGRAMME



Organisé par CNCEJ
Conseil National des Compagnies
d'Experts de Justice

XXIII^{ème} CONGRÈS DU CNCEJ

19-20 NOVEMBRE 2026

DEMAIN COMME AUJOURD'HUI,
L'INDISPENSABLE EXPERT DE JUSTICE

Bibliothèque nationale de France (BnF)



Credit photo : Adobe Stock



ORGANISATION GÉNÉRALE : MCO Congrès - www.mcocongres.com
Villa Gaby - 285 Corniche J.F. Kennedy - 13007 Marseille - Tél. 04 95 09 38 00



EDITO

Le décret du 18 juillet 2025 fut une véritable déflagration alors que la volonté de la Chancellerie de promouvoir les modes alternatifs et/ou conventionnels n'apparaissait pas de nature à modifier le quotidien de l'expert de justice. L'attention de celui-ci était plus portée sur l'IA dont on entend dire et on peut lire tout et son contraire quant à l'incidence qu'elle aura sur notre futur.

Comment, dans ce paysage changeant, définir des bonnes pratiques et garantir leur pertinence au fil du temps ? Quelles sont les résolutions à prendre et à respecter face à cette révolution annoncée dont il est difficile à ce jour de percevoir les limites ?

Si l'avenir de l'expert de justice ne semble toutefois pas compromis, il lui faudra nécessairement s'adapter, modifier ses pratiques, ajuster son comportement. Avant tout, il faut connaître, il faut savoir précisément ce que recouvre chaque mode nouveau.

C'est l'ambition de notre congrès, vous préparer à devenir l'expert de justice de demain.

JEUDI 19 NOVEMBRE

GRAND AUDITORIUM

14h00-15h25	Allocutions d'ouverture du congrès
15h45-16h20	« D'où venons-nous ? » Frédéric Chauvaud , professeur émérite en Histoire contemporaine à l'Université de Poitiers.
16h20-17h00	« Le magistrat et l'expert de justice » Jacques Boulard , premier président de la Cour d'appel de Paris.
17h00-19h00	Visite de la Bibliothèque François Mitterrand (BnF).
19h00	Dîner-croisière sur la Seine (sur inscription).



VENDREDI 20 NOVEMBRE

GRAND AUDITORIUM

09h00-09h30	« La question du sens et des valeurs » Raphael Gaillard, professeur de psychiatrie à l'Université Paris Cité, membre de l'Académie française.
09h30-10h00	« L'expert en terra incognita : conciliation ou médiation ? » Didier Faury, expert honoraire en évaluation d'entreprises et droits sociaux agréé par la Cour de cassation, président d'honneur du CNCEJ, Jean-Bruno Kerisel, conciliateur de justice, président d'honneur du CNCEJ.
10h00-10h30	« Aujourd'hui comme demain, l'ordonnance mixte » Éric Bramat, président du tribunal judiciaire d'Amiens.
10h45-11h10	« Le décret du 18 juillet 2025 » Mme Emmanuelle MASSON, adjointe à la directrice des affaires civiles et du sceau.
11h10-11h30	« L'expert de justice français, vecteur des valeurs de l'Europe » Patrick de Fontbressin, avocat au barreau de Paris.
11h30-12h00	« L'expert et le procureur » Jean-François Bohnert, procureur général près la Cour d'appel de Versailles.
12h00-14h00	COCKTAIL DÉJEUNATOIRE
14h00-14h20	« La responsabilité professionnelle de l'expert de justice utilisateur de l'IA » François Beroujon, premier conseiller au tribunal administratif de Bordeaux.
14h20-14h35	« Cour de cassation et intelligence artificielle » Sandrine Zientara-Logeay, présidente de chambre, directrice du service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation.
14h35-15h50	Table ronde « Le futur de l'expert de justice à l'ère de l'IA » Sandrine Zientara-Logeay, présidente de chambre, directrice du service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation, Laurent Devaux, avocat au Barreau de Paris, Daniel Mouly, expert près la Cour d'appel de Bordeaux, président de la commission informatique du CNCEJ, Anne-Marie Pruvost, expert en parasitologie et pathologie du bois près la Cour d'appel de Versailles, présidente de la commission formation et qualité dans l'expertise du CNCEJ. Modérateurs : Patrick Colomer, expert en évaluations immobilières agréé par la Cour de cassation, et Fabrice Mazaud, expert architecte agréé par la Cour de cassation, vice-président du CNCEJ.
16h05-16h25	« Guide et outil IA du CNCEJ » David Brutin, expert près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, co-président de la commission intelligence artificielle du CNCEJ, Daniel Mouly, expert près la Cour d'appel de Bordeaux, président de la commission informatique du CNCEJ.
16h25-16h55	Synthèse et perspectives Natalie Fricéro, professeure de droit privé à l'Université Côte d'Azur, membre du Conseil supérieur de la magistrature.
16h55-17h00	Clôture Guillaume Llorca, président du CNCEJ
17h00	Fin du congrès.